

2023-2025

Contrat de Territoire Eau et Climat

Croult – Enghien – Vieille Mer

Rapport bilan 2023



Parc George Valbon – La Courneuve



Le Croult – Le Thillay



Ru de Corbon – Forêt de Montmorency



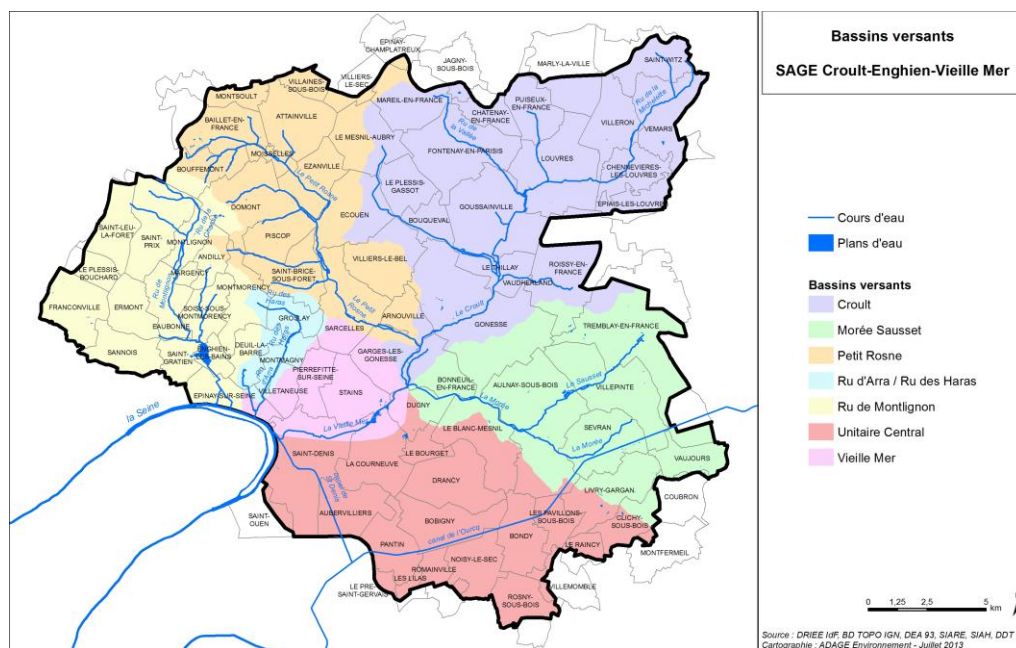
Noues et chemin de pavés – Parc de la mairie de Domont

SOMMAIRE

Contexte.....	3
Le Contrat Territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer.....	4
Méthodologie	6
Bilan financier 2023 du Contrat Territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer 2023-2025	7
Etat d'avancement de chaque enjeu du Contrat territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille 2023-2025.....	11
Enjeu I – Redonner de la place à l’eau dans les dynamiques d’aménagement du territoire pour rendre visible l’eau et ses paysages en maîtrisant les risques.....	11
Enjeu II – Rééquilibrer les fonctions hydrauliques, écologiques et paysagères des cours d’eau, des infrastructures hydro-écologiques et des milieux aquatiques diffus pour soutenir la création d’un lien social	14
Enjeu III – Améliorer la qualité des eaux superficielles.....	17
Enjeu IV – Animation/Communication/Sensibilisation.....	23
Actions de communication du Contrat Territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer	25
Annexes :	27

Contexte

Né de la Loi sur l'eau de 1992, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un outil de planification destiné à instaurer une gestion équilibrée et durable de l'eau à l'échelle d'un territoire. Il définit des priorités et fixe des objectifs d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau. Le SAGE Croult-Engchien-Vieille Mer a été approuvé par arrêté préfectoral du 28 janvier 2020. Le SAGE est le fruit d'une démarche partagée issue d'un processus de co-construction, associant l'ensemble des acteurs du territoire, du diagnostic à la rédaction. Il est élaboré sous l'impulsion de la Commission locale de l'eau (CLE), véritable parlement local de l'eau composé d'élus, d'usagers et de représentants de l'État.



Le territoire du SAGE Croult-Engchien-Vieille Mer est situé sur 2 départements, la Seine-Saint-Denis et le Val d'Oise et est composé de plusieurs sous bassins versants, principalement : **les bassins versants du Croult, du Petit Rosne, de la Morée, de la Vieille Mer, du ru d'Arra et du ru d'Engchien**. D'une superficie totale d'environ 450 km², il se compose de 87 communes abritant 1 900 000 habitants en 2022.

Contrecarrant les évolutions des décennies précédentes, le SAGE Croult-Engchien-Vieille Mer entend rétablir un équilibre entre développement urbain et préservation de l'eau et des milieux aquatiques : donner davantage d'emprise aux espaces dédiés à l'eau et rétablir un lien social positif à l'eau en créant des espaces partagés, biens communs pour les habitants du territoire. La CLE a retenu la stratégie suivante : un SAGE affirmé pour rendre des espaces à l'eau dans le territoire.

Une des 87 dispositions du SAGE est de contractualiser des **programmes pluriannuels d'actions** cohérentes, planifiées, concertées (disposition 6.2.2) pour mettre en œuvre de manière opérationnelle les dispositions du SAGE. C'est à partir de cette disposition et sous l'impulsion de l'agence de l'eau Seine-Normandie que le contrat territorial Eau et Climat Croult-Engchien-Vieille Mer a été élaboré.

Le Contrat Territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer

Le contrat territorial Eau et Climat (CTEC) est un outil de planification et de contractualisation qui engage les parties signataires autour d'un programme d'actions. Il est souscrit entre des maîtres d'ouvrage et un financeur, l'agence de l'eau Seine-Normandie pour le contrat territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer. Ce contrat s'inscrit notamment dans le 11^{ème} programme d'aide de l'Agence « Eau et Climat » 2019-2024. Il vise à mettre en œuvre les actions s'inscrivant dans le SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer de façon opérationnelle et permet d'avoir une vision d'ensemble sur le territoire du SAGE pour agir collectivement sur la préservation de la ressource en eau. De plus, cet outil permet de mobiliser les acteurs de l'eau au plus près des territoires à enjeux et de répondre aux défis de l'adaptation au changement climatique.

Le programme d'actions du contrat territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer s'étend sur la période de 2023-2025, soit une durée de 3 ans. Il prend effet sur l'intégralité du périmètre du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer et reprend sa stratégie, ses enjeux ainsi que ses objectifs.

Le contrat a réuni 12 structures signataires :

1 métropole



1 département



2 syndicats



3 établissements publics territoriaux



3 communautés d'agglomération



1 aménageur public



1 commune



Description des enjeux du contrat

Le contrat territorial Eau et Climat Croult-Engchien-Vieille Mer 2023-2025 comprend 116 actions inscrites par 12 maîtres d'ouvrage, pour un montant prévisionnel de 107 623 724 € HT. Ce contrat repose sur 4 enjeux.

Enjeu I – Redonner de la place à l'eau dans les dynamiques d'aménagement du territoire pour rendre visible l'eau et ses paysages en maîtrisant les risques

- Améliorer la résilience des villes au changement climatique en favorisant l'infiltration des eaux pluviales à la source et éviter le ruissellement
- Maîtriser les risques d'inondation par ruissellement



28 actions pour un montant de 12 679 695 € HT

Types d'actions : Déconnexion des eaux pluviales, désimperméabilisation des sols, mise en place de techniques alternatives, élaboration de zonage pluvial, maîtrise des inondations et ruissellements (mise en place d'aménagements, haies...)

Enjeu II – Rééquilibrer les fonctions hydrauliques, écologiques et paysagères des cours d'eau, des infrastructures hydro-écologiques et des milieux aquatiques diffus pour soutenir la création d'un lien social

- Améliorer l'hydromorphologie des cours d'eau, restaurer les habitats et prévenir leur dégradation
- Connaître, gérer protéger les milieux humides et améliorer leur gestion écologique



26 actions pour un montant de 34 097 400 € HT

Types d'actions : Multifonctionnalité des bassins, réouverture de cours d'eau, renaturation/revalorisation/reméandrage des cours d'eau, acquisition foncière de zones humides, restauration des zones humides, mares, étangs...

Enjeu III – Améliorer la qualité des eaux superficielles

- Améliorer l'assainissement en diminuant les rejets directs d'eaux usées et en optimisant le traitement des eaux usées par les stations d'épuration
- Planification et surveillance des masses d'eau



52 actions pour un montant de 60 112 629 € HT

Types d'actions : Création de réseaux (création de branchements, de collecteurs, extension...), mise en conformité de branchements, mise en séparatif, réhabilitation structurante des réseaux permettant de supprimer des rejets dans les eaux superficielles (réhabilitation de collecteurs, suppression de regards...), planification en assainissement (suivi qualité, schéma d'assainissement...)

Enjeu IV – Développer l'animation, la communication et la sensibilisation sur les enjeux prioritaires

10 actions pour un montant de 734 000 € HT

Types d'actions : Formation/sensibilisation, rédaction de support de communication, animation



Méthodologie

Un entretien a été effectué avec l'ensemble des 12 signataires du contrat pour dresser l'avancée des actions initialement planifiées sur l'année 2023, en termes d'indicateurs réalisés, de montants réellement engagés et de dossiers de demandes d'aides déposés.

Pour chacune des actions, seront comparés les montants et les indicateurs prévisionnels et actualisés.

Lorsqu'une action inscrite au contrat ne se trouve pas financée par l'agence de l'Eau Seine-Normandie, celle-ci sera tout de même indiquée au bilan et sera comptabilisée dans le calcul de l'engagement de l'acteur et dans celui de l'avancement global du contrat.

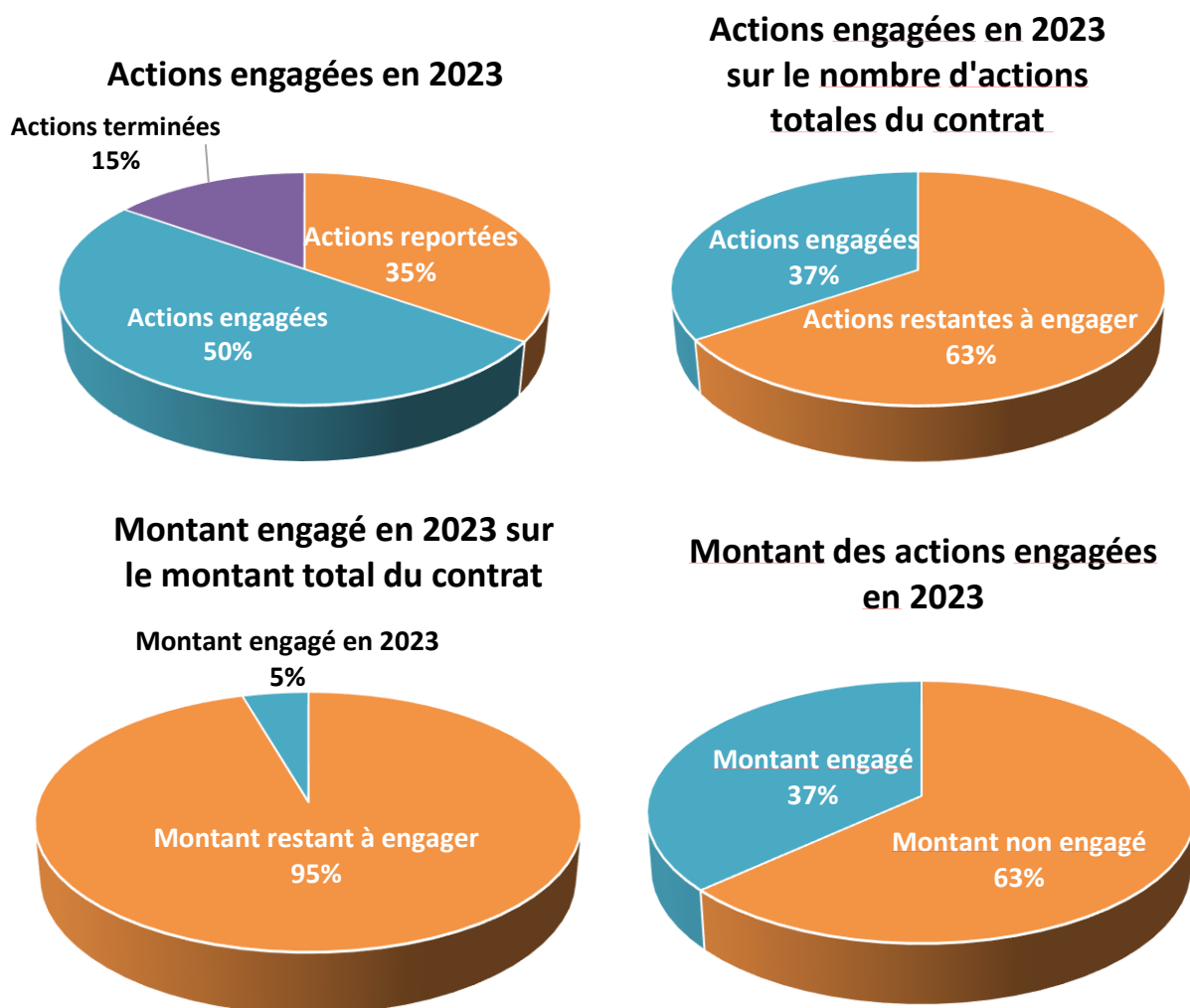
L'analyse de l'état d'avancement technique du contrat est issue en grande partie du bilan technique et financier. Sur la base de ces documents, l'analyse ci-après s'est attachée à confronter les résultats observés aux objectifs définis lors de l'élaboration du contrat, à établir par objectif un état de l'avancement des actions et un état d'engagement financier.

Cet état d'avancement constitue le bilan de l'année 2023 et il sera étudié de façon globale, enjeu par enjeu et acteur par acteur.

Etat d'avancement du Contrat Territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer 2023-2025 – Bilan 2023

Pour cette première année du contrat, 66 actions étaient initialement prévues en 2023 pour un montant de 13 802 594 €. Au cours de l'année 2023, seules 43 actions ont été réellement engagées ou terminées soit un pourcentage d'engagement de 65 % des actions prévus en 2023, pour un montant réel engagé de 12 099 165 €. Toutefois, certaines actions ont dépassé le montant inscrit initialement au contrat. Ainsi, seulement 5 136 916 € des montants inscrits initialement au contrat pour l'année 2023 ont été engagés soit 37 % du montant total de l'année 2023.

Les actions engagées en 2023 correspondent à 37 % des actions totales inscrites au contrat et 5 % du montant total du contrat. Ce faible taux peut s'expliquer par le fait que les montants prévus au contrat sont plus importants pour les années 2024 et 2025 (13 802 594 € en 2023 contre 43 609 004,96 € en 2024 et 50 224 525 € en 2025).



Concernant les demandes de subvention faites à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, sur les 43 actions engagées, **20 dossiers ont fait l'objet d'une demande de subvention, ce qui représente un pourcentage de 17% sur les actions totales inscrites au contrat.**

Tableau 1 – Bilan des actions engagées 2023 du contrat territorial Eau et Climat Croult-Engchien-Vieille Mer 2023-2025

	Nombre d'actions inscrites au contrat	Nombre d'actions initialement prévues en 2023	Nombre d'actions réalisées ou en cours en 2023	Nombre d'actions annulées ou reportées en 2023	% d'actions réalisées ou en cours en 2023 par rapport au actions prévisionnelles 2023	% d'action annulées ou reportées en 2023 par rapport au actions prévisionnelles 2023	% actions engagées en 2023 par rapport au nombre total d'actions inscrites au CTEC
Enjeu I	28	11	9	2	82 %	18 %	32 %
Enjeu II	26	13	8	5	62 %	38 %	31 %
Enjeu III	52	36	20	16	56 %	44 %	38 %
Enjeu IV	10	6	6	0	100 %	0 %	60 %
Total	116	66	43	23	65 %	49 %	37 %

Schéma 1 – Représentation graphique de l'avancement des actions par enjeu à fin 2023

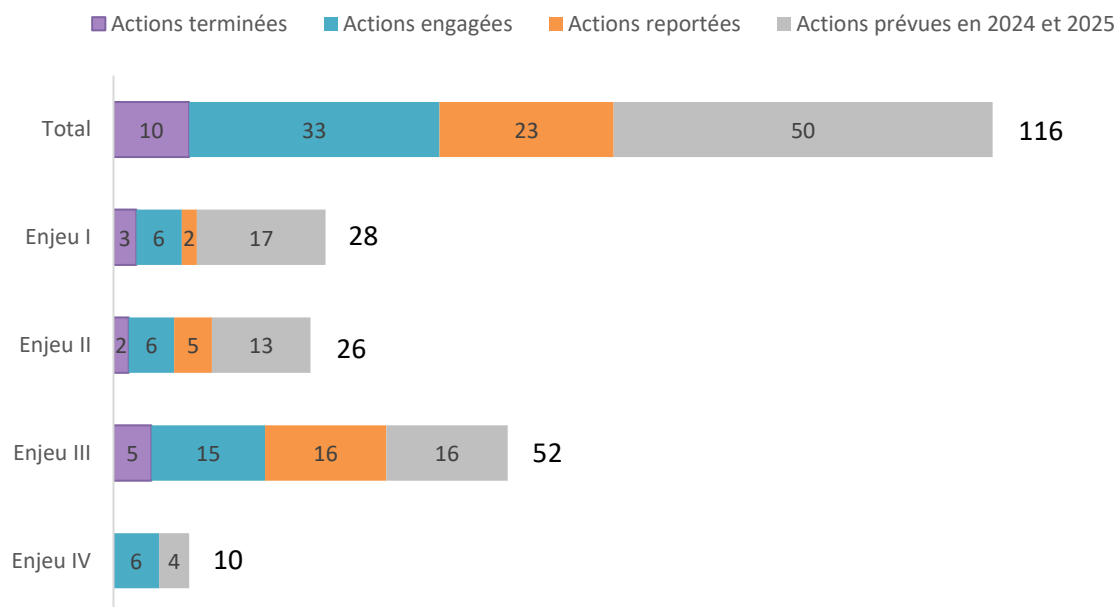


Tableau 2 - Bilan financier 2023 du contrat territorial Eau et Climat Croult-Engchien-Vieille Mer 2023-2025

	Montants totaux inscrits au contrat (en HT)	Montants prévisionnels 2023 (en HT)	Montants réels des actions engagés (en HT) en 2023	Montants engagés au contrat (en HT) en 2023	% des montants engagés au contrat en 2023* par rapport au montant prévisionnel 2023	% des montants engagés au contrat par rapport au montant total du contrat
Enjeu I	12 679 695 €	1 366 000 €	6 471 795 €	1 625 574 €	100 %*	13%
Enjeu II	34 097 400 €	1 384 900 €	1 315 648 €	877 330 €	63 %	2,5 %
Enjeu III	60 112 629 €	10 777 694 €	4 243 579 €	2 565 869 €	24 %	4 %
Enjeu IV	734 000 €	274 000 €	68 143 €	68 143 €	30 %	9 %
Total	107 623 724 €	13 802 594 €	12 099 165 €	5 136 916 €	37 %	5 %

* Ces pourcentages sont biaisés par le fait que certaines actions ont été inscrites au contrat sans budget et qu'une action s'est finie en un an et non en trois ans (action n°26).

Schéma 2 – Représentation graphique de l'avancement des montants par enjeu à fin 2023

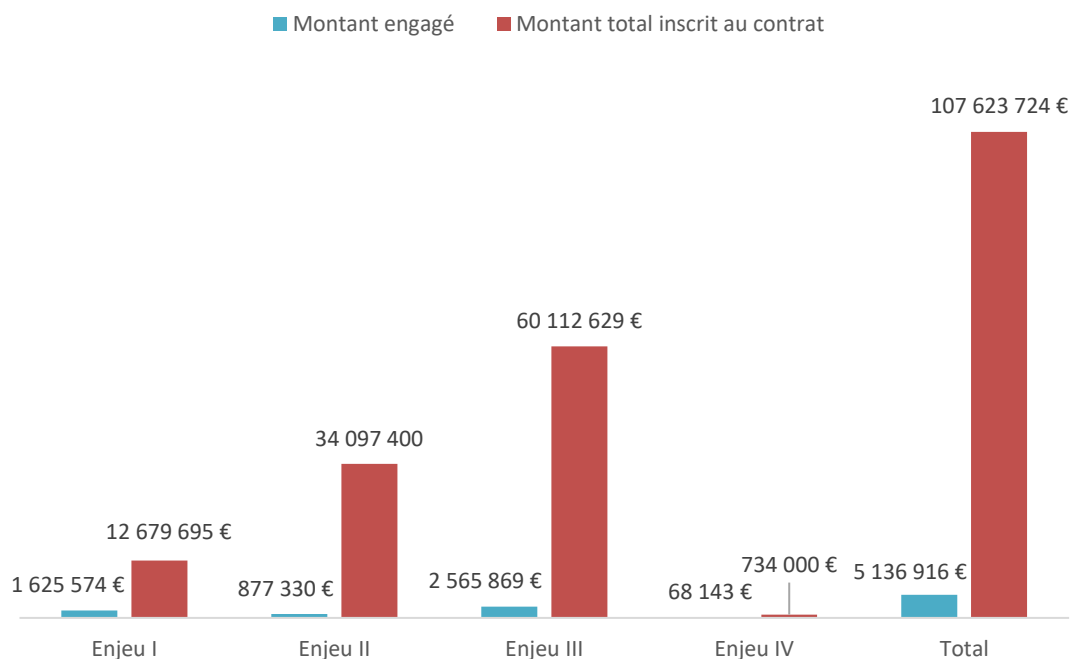


Tableau 4 – Bilan financier 2023 du contrat territorial Croult-Enghien-Vieille Mer 2023-2025 par enjeu et par maître d’ouvrage

	Maitre d’ouvrage	Montant inscrit au CTEC	Montant inscrit en 2023	Montant engagée au CTEC 2023	% montant engagé 2023	% montant engagé inscrit au CTEC
Enjeu I	SAGE CEVM	110 000 €	0 €	0 €	0 %	0 %
	SIAH	3 345 000 €	20 000 €	16 000 €	80 %	0,5 %
	SIARE	120 000 €	30 000 €	18 000 €	60 %	15 %
	Département 93	3 550 000 €	1 175 000 €	1 490 574 €	100 %*	42 %*
	EPT Plaine Commune	Pas de montant inscrit	Pas de montant inscrit	0 €	-	-
	EPT Grand Paris Grand Est	Pas de montant inscrit	Pas de montant inscrit	0 €	-	-
	CA Plaine Vallée	30 000 €	0 €	0 €	0 %	0 %
	CA Roissy Pays de France	4 199 425 €	40 000 €	0 €	0 %	0 %
	GPA	785 000 €	101 000 €	101 000 €	100 %	13 %
	Enghien-les-Bains	540 270 €	0 €	0 €	0 %	0 %
Enjeu II	SIAH	12 820 000 €	660 000 €	339 930 €	51 %	3 %
	SIARE	605 000 €	202 500 €	157 400 €	78 %*	26 %*
	Département 93	15 300 000 €	300 000 €	300 000 €	100 %	2 %
	MGP	5 300 000 €	200 000 €	80 000 €	40 %	2 %
	CA Roissy Pays de France	12 400 €	0 €	0 €	0 %	0 %
	GPA	60 000 €	10 000 €	0 €	0 %	0 %
Enjeu III	SIAH	4 155 000 €	535 000 €	285 000 €	53 %	7 %
	SIARE	1 174 000 €	418 000 €	360 000 €	86 %*	31 %*
	Département 93	37 250 000 €	2 050 000 €	255 071 €	12 %	1 %
	EPT Plaine Commune	13 650 000 €	5 940 000 €	259 662 €	4 %	2 %
	EPT Paris Terres d’Envol	1 846 629 €	1 015 694 €	697 136 €	69 %*	38 %*
	CA Plaine Vallée	1 019 400 €	120 000 €	105 000 €	87 %	10 %
	CA Val Parisis	872 000 €	654 000 €	604 000 €	92 %	69 %
	GPA	55 600 €	0 €	0 €	0 %	0 %
	SAGE CEVM	90 000 €	45 000 €	0 €	0 %	0 %
Enjeu IV	SAGE CEVM	230 000 €	80 000 €	68 143 €	85 %	30 %
	Département 93	450 000 €	150 000 €	0 €	0 %	0 %
	EPT Grand Paris Grand Est	14 000 €	14 000 €	0 €	0 %	0 %
	EPT Paris Terres d’Envol	10 000 €	10 000 €	0 €	0 %	0 %
	CA Plaine Vallée	10 000 €	0 €	0 €	0 %	0 %
	CA Val Parisis	20 000 €	20 000 €	0 €	0 %	0 %

* Ce pourcentage est biaisé par le fait que certaines actions ont été inscrites au contrat sans budget.



Détail de l'avancement des actions par enjeu - Bilan 2023

Enjeu I – Redonner de la place à l'eau dans les dynamiques d'aménagement du territoire pour rendre visible l'eau et ses paysages en maîtrisant les risques

En 2023, sur les 11 actions prévisionnelles, 6 actions ont été engagées et sont en cours, 3 ont été terminées et 2 ont été reportées. 6 471 795 € ont été réellement engagés en 2023 dont 1 625 574 € inscrits au contrat.

En termes d'indicateurs réalisés :

- **9 765 m² ont été déconnectés du réseau d'eaux pluviales** par le Département de la Seine-Saint-Denis dans le cadre de création de cours OASIS (8 265 m²) et d'opérations de voirie (1 500 m²).
- **1 824 m² de surfaces d'espaces végétalisés ont été créées** par le Département de la Seine-Saint-Denis dans le cadre de création de cours OASIS (1 144 m²) et d'opérations de voirie (530 m²) mais aussi par le SIAH Croult et Petit Rosne dans le cadre d'une réalisation d'aménagement d'hydraulique douce (150 m²).
- **1 144 m² de surfaces de pleine terre ont été créées** par le Département de la Seine-Saint-Denis dans le cadre de création de cours OASIS (764 m²) et d'opérations de voirie (380 m²).

Action du SIAH Croult et Petit Rosne : actions 100 % engagées en 2023

En 2023, des aménagements d'hydraulique douce (fossés, talus et plantation de haies sur le haut talus) prévus à Chennevières-les-Louvres ont été réalisés. Les travaux se sont terminés en mars 2023. Aucune demande de subvention n'a été déposée.

Action	Indicateur	2023 – montant inscrit au CTEC en €	2023 – montant réellement engagé en €
Réalisation d'aménagement d'hydraulique douce, rue Emile Boisseau (Chennevières-lès-Louvres)	Terminé	20 000 €	16 000 €

Actions du SIARE : actions 50 % engagées en 2023

Pour l'année 2023, le SIARE avait planifié 2 opérations :

- *La mise en place d'aménagement pour lutter contre le ruissellement agricole suite à l'étude de ruissellement réalisée en 2020*

Les aménagements ont été repoussés à 2024-2025-2026. Le SIARE est actuellement en phase de concertation avec l'ONF et les agriculteurs. Aucune demande de subvention n'a été déposée.

- *La fourniture, la pose et l'entretien d'échelles limnimétriques sur les cours d'eau, plans d'eau, zones humides, et bassin d'eaux pluviales*

Les échelles limnimétriques ont été déposées et sont entretenues. Aucune demande de subvention n'a été déposée.

Action	Indicateur	2023 – montant inscrit au CTEC en €	2023 – montant réellement engagé en €
Aménagements de lutte contre le ruissellement agricole	Reporté en 2024-2025-2026	24 000 €	0 €
Fourniture, pose et entretien d'échelles limnimétriques sur les cours d'eau, plans d'eau, zones humides et bassin EP (instrumentation)	Terminé	6 000 €	18 000 €
Total		30 000 €	18 000 €

Actions du Département de la Seine-Saint-Denis : actions 100 % engagées en 2023

Pour l'année 2023, le Département de la Seine-Saint-Denis avait planifié 6 opérations :

- *Une étude dans le cadre d'une déconnexion des eaux pluviales du parc Georges Valbon à La Courneuve*
L'étude du potentiel de déconnexion des eaux pluviales du parc a été réalisée en 2022. Ce montant a été indiqué dans le bilan financier 2023. L'identification de secteurs de désimperméabilisation est en cours de discussion entre les services de la DEA et de la DNPB.

- *La création de cours OASIS dans plusieurs collèges*

3 cours OASIS ont été terminées : collège Joliot Curry à Stains, collège Jean Jaurès à Pantin et le collège Gérard Philipe à Aulnay-sous-bois. Le projet de cours OASIS du collège Robespierre à Epinay-sur-Seine a débuté en 2023 (phase 1) et se poursuivra en 2024 (phase 2). Une seule demande de subvention auprès de l'AESN a été faite pour le collège Joliot Curry à Stains.

- *La désimperméabilisation avec végétalisation autour du plan d'eau du bassin de Savigny à Aulnay-sous-bois*

Le Département prépare actuellement les travaux de curage du bassin Savigny. En 2022, une étude hydraulique a été réalisée pour réduire la fréquence de remplissage du bassin de Savigny. Les dépenses 2023 concernent le remplacement des portes du pré-bassin par un barrage à poutrelles et le curage. Aucune demande de subvention n'a été déposée.

- *La désimperméabilisation du projet d'intégration urbaine du bassin du Pont-Yblon au Blanc-Mesnil*

Une étude foncière, des levés topographiques et bathymétriques et une étude sur l'évaluation des sensibilités écologiques ont été réalisés en 2023. Le début des travaux est prévu en 2024. Aucune demande de subvention n'a été déposée.

- *La désimperméabilisation du projet d'intégration urbaine du bassin de la Molette à la Courneuve*

Le Département a effectué un inventaire faune/flore en 2022. Une étude est en cours avec ATM sur l'intégration urbaine de l'aménagement. L'étude des scénarii ainsi que les travaux de désimperméabilisation sont prévus en 2024. En parallèle, la reconstruction de la station de pompage Molette est prévue à partir de 2026 afin de faciliter son exploitation et d'augmenter sa capacité pour réduire les rejets pollués vers la Vieille Mer et la Seine. Aucune demande de subvention a été déposée.

- *Des opérations de maîtrise des eaux pluviales sur les voiries départementales*

Sur les 15 opérations prévues au contrat :

- les travaux de la RD1bis à l'Ile Saint-Denis sont finis,
- les travaux de la RD29 à Stains-Saint-Denis sont terminés sur le tronçon Louis Bordes/Carrefour du globe (partie Saint-Denis en 2025),
- les travaux de la RD410 à Saint-Ouen ont démarré en 2023 sur un tronçon de 100 mètres et se termineront en 2024 (le reste des travaux commencera en 2024 pour finir en 2026),
- les travaux de la RD117 à Pavillons-sous-bois ont commencé en 2023 et se termineront en 2024.
- la RD402 à Aulnay-sous-Bois est actuellement en phase d'esquisse et préparation des études environnementales.
- les travaux des autres opérations identifiées n'ont pas encore débuté. Les projets sont actuellement à différents stades : études, esquisses, projets, début des travaux.

Aucune demande de subvention n'a été déposée.

Action	Indicateur	2023 – montant inscrit au CTEC en €	2023 – montant réellement engagé en €
Etude : Déconnexion des eaux pluviales du parc Georges Valbon	Terminé	50 000 €	39 665 €
Création de cours OASIS dans des collèges	3 cours OASIS créées	500 000 €	1 916 073 €
Désimperméabilisation avec végétalisation autour du plan d'eau du bassin de Savigny,	En cours	Pas de montant inscrit	258 200 €
Désimperméabilisation du projet d'intégration urbaine du bassin Pont Yblon	Etudes terminées Travaux en 2024	Pas de montant inscrit	35 095 €

Désimperméabilisation du projet d'intégration urbaine du bassin de la Molette	Etudes en cours Travaux en 2024	Pas de montant inscrit	32 614 €
Opérations de maîtrise des eaux pluviales sur les voiries départementales	RD1bis : terminé RD29 : une partie des travaux terminés RD410 : en cours RD117 : en cours	625 000 €	4 050 000 €
Total		1 175 000 €	6 331 647 €

Action de la communauté d'agglomération Roissy Pays-de-France : actions 0 % engagées pour 2023

Pour l'année 2023, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France avait planifié *la réalisation d'une cartographie des axes de ruissellement agricole et forestier*. Cette action a été reportée en 2024.

Action	Indicateur	2023 – montant inscrit au CTEC en €	2023 – montant réellement engagé en €
Cartographie des axes de ruissellement agricole et forestier	Reporté en 2024	40 000 €	0 €

Action de Grand Paris Aménagement : actions 100 % engagées pour 2023

Pour l'année 2023, Grand Paris Aménagement avait planifié de réaliser dans la ZAC du Bas-Clichy à Clichy-sous-bois, *une gestion des eaux pluviales par des noues et des bandes plantées*. Le marché a été lancé et notifié fin 2023. Les travaux sont en cours et s'achèveront courant 2024. Une demande de subvention auprès de l'AESN a été faite pour cette opération.

Action	Indicateur	2023 – montant inscrit au CTEC en €	2023 – montant réellement engagé en €
Gestion des eaux pluviales par noues et bandes plantées (ZAC du Bas-Clichy)	Travaux en cours	101 000 €	106 148 €

Enjeu II – Rééquilibrer les fonctions hydrauliques, écologiques et paysagères des cours d'eau, des infrastructures hydro-écologiques et des milieux aquatiques diffus pour soutenir la création d'un lien social

En 2023, sur les 13 actions prévisionnelles, 6 actions ont été engagées et sont en cours, 2 ont été terminées et 5 ont été reportées. 1 315 648 € ont été engagés en 2023 dont 877 330 € inscrits au contrat.

En terme d'indicateurs réalisés, 7 études de restauration hydro morphologiques ont été lancées.

Actions du SIAH Croult et Petit Rosne : actions 50 % engagées en 2023

Pour l'année 2023, le SIAH Croult et Petit Rosne avait planifié 4 opérations :

- Des travaux de préservation et restauration des zones humides à caractère humide

Les travaux ont été reportés en 2024. Le SIAH s'occupe actuellement de supprimer les lits bétons dans certains bassins et de restaurer le lit naturel des rivières.

- Des études de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'aménagements hydro-écologiques Croult au niveau des Pieds Humides à Garges-les-Gonesse

L'étude a été approuvée par le comité syndical en décembre 2023. Les études de maîtrise d'œuvre externe commenceront au 1^{er} trimestre 2025.

- Des études de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'aménagement hydro-écologique du Petit Rosne au niveau du Cèdre Bleu à Sarcelles

Les études de maîtrise d'œuvre externe ont démarré en avril 2023. Le choix des scénarii est actuellement en cours. La phase PRO est attendue pour juin 2024 avec un dépôt d'un dossier DLE. Les travaux commenceront suivant ce dépôt en été 2025. Une demande de subvention auprès de l'AESN a été faite pour cette opération.

- Des études de maîtrise d'œuvre pour la renaturation du ru du fond des Aulnes à Montmorency

Les études de maîtrise d'œuvre externe ont démarré en septembre 2023. Le premier comité de pilotage est prévu pour le premier trimestre 2024 avec diagnostic et proposition de scénarii. Une demande de subvention auprès de l'AESN a été faite pour cette opération.

Action	Indicateur	2023 – montant inscrit au CTEC en €	2023 – montant réellement engagé en €
Travaux de préservation et restauration de zones humides à caractère humide	Reporté en 2024	30 000 €	0 €
Etude de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'aménagement hydro-écologique Croult – Pieds humides (Garges-les-Gonesse)	Reporté en 2024	200 000 €	0 €
Etude de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'aménagement hydro-écologique Petit Rosne – Cèdres Bleus (Sarcelles)	Terminé	180 000 €	189 500 €
Etude de maîtrise d'œuvre pour la renaturation du ru du fond des Aulnes (Montmorency)	Terminé	250 000 €	159 930 €
Total		660 000 €	349 430 €

Actions du SIARE : actions 100 % engagées en 2023

Pour l'année 2023, le SIARE avait planifié 4 opérations :

- La mise en place d'une stratégie d'acquisition foncière de zones humides

La définition de la stratégie foncière est prévue en 2024. Un contrat avec un prestataire foncier est mis en place.

- La restauration de zones humides et restauration du ru de Montlignon au 4 bis rue Larive à Montlignon

Le projet est actuellement en phase d'étude fin AVP et les travaux seront prévus fin 2024. Une demande de subvention auprès de l'AESN a été faite pour cette opération.

- *La restauration du ru de Montlignon et réouverture des tronçons couverts en aval de l'avenue Voltaire à Eaubonne*

Le projet est actuellement en phase d'étude fin AVP et les travaux seront prévus fin 2024-début 2025. Une demande de subvention auprès de l'AESN a été faite pour cette opération.

- *La réhabilitation du ru de Montlignon traversant la rue Lafayette à Eaubonne*

Une étude géotechnique a été faite en 2023. Le marché des travaux sera lancé fin 2024. Aucune demande de subvention a été déposée.

Action	Indicateur	2023 – montant inscrit au CTEC en €	2023 – montant réellement engagé en €
Stratégie d'acquisition foncière de zones humides	En cours	Pas de montant inscrit	4 900 €
Restauration de zones humides et restauration du ru de Montlignon au 4 bis rue Larive (Montlignon)	Etude en cours Travaux fin 2024	90 000 €	60 000 €
Restauration du ru de Montlignon et réouverture des tronçons couverts en aval de l'avenue Voltaire (Eaubonne)	Etude en cours Travaux fin 2024-début 2025	37 500 €	70 000 €
Réhabilitation du ru de Montlignon traversant la rue Lafayette (Eaubonne)	Etude terminée Travaux fin 2024	75 000 €	55 000 €
Total		202 500 €	189 900 €

Action du Département de la Seine-Saint-Denis : actions 100 % engagées en 2023

Pour l'année 2023, le Département de la Seine-Saint-Denis avait planifié de travailler sur *le projet de redécouverte de la Vieille Mer*. La phase pro est terminée et les dossiers environnementaux seront prochainement déposés. Les travaux préparatoires seront prévus hiver 2024-2025 et le marché à bons de commande et gros travaux sera en service en 2027. Une demande de subvention auprès de l'AESN a été faite pour les études avant 2023.

Action	Indicateur	2023 – montant inscrit au CTEC en €	2023 – montant réellement engagé en €
Projet de redécouverte de la Vieille Mer	Etude terminée Travaux 2024-2025 et 2027	300 000 €	696 318 €

Actions de la Métropole du Grand Paris : actions 50 % engagées en 2023

Pour l'année 2023, la Métropole du Grand Paris avait planifié 2 opérations :

- *L'aménagement du vallon du ru du Sausset à Tremblay-en-France*

Des études ont été réalisées en 2023 notamment des inventaires complémentaires ainsi que des dépenses de frais annexes liés à l'instruction du dossier (réponses aux demandes de compléments de la DRIEAT, impression des dossiers et frais liés à l'enquête publique). Le début des travaux est prévu en septembre 2024. Aucune demande de subvention n'a été déposée.

- *Des études de potentialités de réouverture, renaturation et diagnostic hydromorphologique des cours d'eau métropolitains sur le territoire du SAGE*

Le marché a été attribué en octobre 2023 et les prestations du marché seront lancées en janvier 2024. Une demande de subvention auprès de l'AESN a été faite pour cette opération.

Action	Indicateur	2023 – montant inscrit au CTEC en €	2023 – montant réellement engagé en €
Aménagement du vallon du ru du Sausset (Tremblay-en-France)	Etudes terminées Travaux en 2024	100 000 €	80 000 €

Etudes de potentialités de réouverture, renaturation et diagnostic hydromorphologique des cours d'eau métropolitains	Etudes reportées en 2024	100 000 €	0 €
Total		200 000 €	80 000 €

Action de Grand Paris Aménagement : actions 0 % engagées pour 2023

Pour l'année 2023, Grand Paris Aménagement avait planifié la *mise en place d'un suivi durant le chantier de la ZAC du Bas-Clichy à Clichy-sous-Bois par un coordinateur de chantier spécialisé en écologie sur les zones humides*. Le projet a pris du retard et sera rattaché au 3^{ème} marché VERDE avec un lancement des travaux prévu début 2025.

Action	Indicateur	2023 – montant inscrit au CTEC en €	2023 – montant réellement engagé en €
Suivi des zones humides par un coordinateur de chantier spécialisé en écologie durant le chantier de la ZAC du Bas-Clichy (Clichy-sous-Bois)	Reporté en 2025	10 000 €	0 €

Enjeu III – Améliorer la qualité des eaux superficielles

En 2023, sur les 36 actions prévisionnelles, 14 actions ont été engagées et sont en cours, 6 ont été terminées, 14 ont été reportées et 2 ont été abandonnées. 4 243 579 € ont été engagés en 2023 dont 2 565 869 € inscrits au contrat.

En termes d'indicateurs réalisés :

- **307 branchements ont été mis en conformité** : 16 par le SIAH Croult et Petit Rosne, 19 par le SIARE, 1 par le Département de la Seine-Saint-Denis, 193 par l'EPT Paris Terres d'Envol, 31 par la communauté d'agglomération Plaine Vallée et 47 par la communauté d'agglomération Val Parisis.
- **1 regard mixte a été supprimé** par la communauté d'agglomération Plaine Vallée dans le cadre de son opération de mise en conformité de branchements des installations privatives.
- **587 mètres linéaires de réseau d'eaux usées manquant ont été créés** : 160 ml par le SIAH dans le cadre de l'opération de l'extension du réseaux d'eaux usées rue Nouvelle à Villiers-le-Bel et 427 ml par la communauté d'agglomération Plaine Vallée dans le cadre de son opération de mise en conformité de branchements des installations privatives.

Actions du SIAH Croult et Petit Rosne : actions 66 % engagées en 2023

Pour l'année 2023, le SIAH Croult et Petit Rosne avait planifié 3 opérations :

- *Des opérations groupées de mise en conformité des branchements à Villiers-le-Bel et à Fontenay-en-Parisis*

Les études se sont terminées en 2023 et les conventions de mise en conformité de branchements seront envoyées aux propriétaires début 2024 (17 propriétés à Fontenay-en-Parisis et 59 propriétés à Villiers). Les études ne sont pas comprises dans le montant inscrit au contrat. Une demande de subvention auprès de l'AESN a été faite pour ces opérations dans le cadre d'une convention de mandat.

- *Une extension du réseau d'eaux usées rue Nouvelle à Villiers-le-Bel*

Les travaux se sont finis en 2023. Une demande de subvention auprès de l'AESN a été faite pour cette opération.

- *Renouvellement d'un poste animateur industriel*

Le poste a été renouvelé en 2023 sans demande de subvention auprès de l'AESN.

Action	Indicateur	2023 – montant inscrit au CTEC en €	2023 – montant réellement engagé en €
Opérations groupées de mise en conformité des branchements (Villiers-le-Bel et Fontenay-en-Parisis)	Reporté en 2024	250 000 €	0 €
Extension du réseau d'eaux usées rue Nouvelle (Villiers-le-Bel)	Terminé	250 000 €	282 618 €
Renouvellement d'un poste animateur industriel	Renouvelé	35 000 €	45 000 €
Total		535 000 €	327 618 €

Actions du SIARE : actions 80 % engagées en 2023

Pour l'année 2023, le SIARE avait planifié 5 opérations :

- *La mise en place du schéma directeur d'assainissement*

Le marché a été lancé en 2023 et une demande de subvention auprès de l'AESN a été faite. Le SDA est actuellement en phase 1 de diagnostic.

- *La mise en conformité de branchements à Saint-Prix*

19 branchements de particuliers ont été mis en conformité. Une demande de subvention auprès de l'AESN a été faite pour cette opération dans le cadre d'une convention de mandat.

- *Le contrôle de conformité ANC à Saint-Prix*

L'opération n'a pas été réalisée. Il n'y a pas eu de contrôle en 2023.

- *Le suivi qualité des masses d'eau du territoire*

4 campagnes par an sont organisées avec un suivi qualité de mesure de plusieurs facteurs (pesticides, métaux...). Le marché de prestation pour 4 ans a débuté en 2022.

- Une étude de conformité avec proposition d'accompagnement pour les travaux (EUND)

Les études sont en cours et le prestataire du marché a changé au cours de l'année 2023. Aucune demande de subvention a été déposée.

Action	Indicateur	2023 – montant inscrit au CTEC en €	2023 – montant réellement engagé en €
Mise en place du SDA	En cours	40 000 €	40 000 €
Mise en conformité de branchements à Saint-Prix	19 branchements mis en conformité	50 000 €	73 800 €
Contrôle de conformité ANC à Saint-Prix	Reporté	58 000 €	0 €
Suivi qualité	En cours	210 000 €	210 000 €
EUND : Etude de conformité avec propositions d'accompagnement pour les travaux	En cours	60 000 €	60 000 €
Total		418 000 €	383 800 €

Actions du Département de la Seine-Saint-Denis : actions 50 % engagées en 2023

Pour l'année 2023, le Département de la Seine-Saint-Denis avait planifié 6 opérations :

- La mise en conformité du rejet du centre départemental d'entraînement en réseau (CDER)

Les travaux se sont terminés en 2023. Une demande de subvention auprès de l'AESN a été faite pour cette opération.

- La mise en conformité d'une dizaine de branchements en lien avec l'EPT Paris Terres d'Envol à Dugny

2 branchements sur le réseau départemental doivent être mis en conformité. Les travaux sont reportés à 2024. Les autres branchements à mettre en conformité se trouvent sur le réseau territorial de l'EPT Paris Terres d'Envol.

- Le redimensionnement de la station de pompage Molette

Une démarche de mise en compatibilité des documents d'urbanisme (PLUi de Plaine Commune) est en cours notamment pour la reconstruction de la station de pompage Molette. Une augmentation de sa capacité de pompage permettra de réduire les rejets pollués vers la Vieille Mer et la Seine par temps de pluie. Un bureau d'étude sera mandaté pour des études de conception (AVP-DCE) en 2024. Les travaux sont prévus de 2026 à 2028.

- La création d'un collecteur EU et mise en conformité des branchements avenue Joffre à Epinay-sur-Seine

Les travaux ont été décalés en 2024-2025 pour des raisons de priorité de bassins versants pour les Jeux Olympiques.

- La création d'un collecteur UN - avenue de la République à Epinay-sur-Seine

Les travaux ont été décalés pour des raisons de priorité de bassins versants pour les Jeux Olympiques.

- Le suivi de la qualité des masses d'eau Morée, Sausset et Vieille Mer par temps de pluie

La qualité des eaux de ces cours d'eau est analysée 4 à 6 fois par an. Aucune demande de subvention n'a été déposée.

Action	Indicateur	2023 – montant inscrit au CTEC en €	2023 – montant réellement engagé en €
Mise en conformité du rejet du Centre départemental d'entraînement en réseau (CDER)	Terminé	200 000 €	724 322 €
Mise en conformité d'une dizaine de branchements en lien avec l'EPT Paris Terres d'Envol sur Dugny	Reporté en 2024	50 000 €	0 €

Redimensionnement de la station de pompage Molette	En cours Etudes reportées en 2024 Travaux en 2026-2028	200 000 €	44 000 €
Création d'un collecteur EU avenue Joffre à Epinay-sur-Seine et mise en conformité des branchements	Reporté en 2024-2025	1 050 000 €	0 €
Création collecteur UN avenue de la République à Epinay-sur-Seine	Reporté en 2024-2025	500 000 €	0 €
Suivi de la qualité des masses d'eau Morée, Sausset et Vieille Mer par temps de pluie	En cours	50 000 €	11 071 €
Total		2 050 000 €	779 393 €

Actions du l'établissement public territorial Plaine Commune : actions 55 % engagées en 2023

Pour l'année 2023, l'établissement public territorial Plaine Commune avait planifié 9 opérations :

- *La mise en conformité de mauvais raccordements EU-EP sur les rues Baron Saillard et Jean Jaurès à Epinay-sur-Seine*

Le projet est repoussé suite à des contraintes techniques. Les études sont prévues en 2024. Les travaux de mise en conformité de mauvais raccordements rue Jean Jaurès ont été réalisés en 2022.

- *Une opération groupée de réaliser des travaux de mise en conformité des installations privatives d'assainissement sous maîtrise d'ouvrage public sur les rues Pasteur, Pierre Curie et Cerisaie à Stains*

Les travaux privés de mises en conformité se sont terminés. Une demande de subvention auprès de l'AESN a été faite pour cette opération.

- *Un contrôle de conformité des branchements dans le cadre d'opération groupée en lien avec des travaux de mise en séparatif pour les rues de Marthe, Kleber, Albouy et Ecuyer à Saint Ouen*

Les travaux ont été repoussés pour cause de manques d'effectifs. Des enquêtes parcellaires ont été réalisées sur les rues de Kleber et Marthe. Aucune demande de subvention n'a été déposée.

- *La mise en séparatif des réseaux de l'impasse du Baron Saillard à Epinay-sur-Seine*

Des études de sols, des levés topographiques et des investigations complémentaires ont été réalisés en 2023. La conception des espaces publics est toujours en cours, suite à des contraintes techniques importantes complexifiant les possibilités de gestion alternative des eaux pluviales. Les travaux sont repoussés en 2025, dans l'attente de la stabilisation du projet. Aucune demande de subvention n'a été déposée.

- *La création de branchements EU avenue Jean Jaurès à Epinay-sur-Seine*

La DEA93 doit reprendre ce projet. Un marché de MOE doit être relancé pour le PRO (car voies annexes mal raccordées, à ajouter par logique hydraulique + pb raccordement des ouvrages mais 2 tapis refaits, repoussant l'échéance - 5 ans).

- *La mise en séparatif de la rue des Huleux à Stains*

Le projet est actuellement en attente d'acquisition de parcelles (une parcelle appartenant au Département de la Seine-Saint-Denis et une autre par un particulier). Les travaux commenceront début 2025.

- *La mise en séparatif des réseaux de la rue et de l'impasse des prévoyants à Stains*

Le projet est actuellement en phase AVP. Des études de sol et diagnostic amiante ont été réalisés en 2023. Une rencontre doit être organisée avec la ville de Garges-lès-Gonesse pour une coordination car le projet doit être surdimensionné pour accueillir les eaux de la ville. Les travaux ont été repoussés et débiteront vers fin 2024 courant 2025. Aucune demande de subvention n'a été déposée.

- *La mise en séparatif des réseaux de la rue Clément Lécuyer à Stains*

L'opération est abandonnée pour des questions budgétaires.

- *La mise en séparatif des réseaux des rues Kléber, Albouy et Marthe à Stains*

L'opération est abandonnée pour des questions budgétaires.

Action	Indicateur	2023 – montant inscrit au CTEC en €	2023 – montant réellement engagé en €
Mise en conformité de mauvais raccordements EU-EP sur les rues Baron Saillard et Jean Jaurès à Epinay-sur-Seine	Travaux rue Jean Jaurès terminé Travaux rue Baron Saillard reporté en 2024	200 000 €	10 000 €
Opération groupée de réaliser des travaux de mise en conformité des installations privatives d'assainissement sous maîtrise d'ouvrage public sur les rues Pasteur, Pierre Curie et Cerisaie à Stains	Terminé	100 000 €	34 080 €
Contrôle de conformité des branchements dans le cadre d'opération groupée en lien avec des travaux de mise en séparatif pour les rues de Marthe, Kleber, Albouy et Ecuyer à Saint Ouen	Reporté	400 000 €	0 €
Mise en séparatif des réseaux de l'impasse du Baron Saillard à Epinay-sur-Seine	Etudes réalisées Travaux reportés en 2025	1 105 000 €	97 604 €
Création de branchements EU avenue Jean Jaurès à Epinay-sur-Seine	Reporté	1 340 000 €	0 €
Mise en séparatif de la rue des Huleux à Stains	Reporté en 2025	1 060 000 €	0 €
Mise en séparatif des réseaux de la rue et de l'impasse des prévoyants à Stains	Etudes réalisées Travaux reportés en 2024-2025	945 000 €	100 538 €
Mise en séparatif des réseaux de la rue Clément Lécuyer à Stains	Abandonné	245 000 €	0 €
Mise en séparatif des réseaux des rues Kléber, Albouy et Marthe à Stains	Abandonné	545 000 €	0 €
Total		5 940 000 €	255 372 €

Actions du l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol : actions 33 % engagées en 2023

Pour l'année 2023, l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol avait planifié 6 opérations :

- *La mise en conformité de branchements*

193 branchements ont été mis en conformité. Une demande de subvention auprès de l'AESN a été faite pour cette opération dans le cadre d'une convention de mandat.

- *Des suppressions de regards mixtes rue Drouhin, Coli et Madon au Blanc-Mesnil*

Les travaux sont prévus en 2024. Aucune demande de subvention n'a été déposée.

- *La déconnexion du réseau EU rue Normandie Niemen à Dugny*

Les travaux se sont finis en février 2024. Aucune demande de subvention n'a été faite pour les travaux.

- *La suppression de regards mixtes à Dugny*

L'étude sera lancée en 2024 et les travaux en 2025.

Action	Indicateur	2023 – montant inscrit au CTEC en €	2023 – montant réellement engagé en €
Mise en conformité de branchements	193 branchements mis en conformité	Pas de montant inscrit	617 136 €

Suppression de regards mixtes rue Drouhin au Blanc-Mesnil	Travaux reportés en 2024	258 096 €	0 €
Suppression de regards mixtes rue Coli au Blanc-Mesnil	Travaux reportés en 2024	266 988 €	0 €
Suppression de regards mixtes rue Madon au Blanc-Mesnil	Travaux reportés en 2024	241 218 €	0 €
Déconnexion du réseau EU rue Normandie Niemen à Dugny	Terminé	80 000 €	86 000 €
Suppression de regards mixtes à Dugny	Reporté en 2024 pour les études et les travaux en 2025	169 392 €	0 €
Total		1 015 694 €	703 136 €

Actions de la communauté d'agglomération Plaine Vallée : actions 50 % engagées en 2023

Pour l'année 2023, la communauté d'agglomération Plaine Vallée avait planifié 2 opérations :

- *La mise en place de points de diagnostics permanents*

Cette opération n'a pas démarrée. La phase 2 du SDA de Plaine Vallée a été finalisée fin 2023 et un protocole de mise en place de points de diagnostics permanents débutera au premier semestre 2024 et sera mis œuvre fin 2024.

- *La mise en conformité de branchements privatifs en maîtrise d'ouvrage privée*

31 branchements ont été mis en conformité et 1 regard mixte a été supprimé. Une demande de subvention auprès de l'AESN a été faite pour cette opération dans le cadre d'une convention de mandat. Depuis mai 2023, Plaine Vallée réalise des diagnostics lors des mutations immobilières. La phase 3 du SDA (2024) permettra de mettre à jour le zonage et le patrimoine (regards mixtes, déversoirs d'orage).

Action	Indicateur	2023 – montant inscrit au CTEC en €	2023 – montant réellement engagé en €
Mise en place de points de diagnostics permanents	Reporté en 2024	15 000 €	0 €
Mise en conformité de branchements (installations privatives) en maîtrise d'ouvrage privée	31 branchements mis en conformité et 1 regards mixte supprimé	105 000 €	490 559 €
Total		120 000 €	490 559 €

Actions de la communauté d'agglomération Val Parisis : actions 100 % engagées en 2023

Pour l'année 2023, la communauté d'agglomération Val Parisis avait planifié 4 opérations :

- *La mise en conformité de branchements*

47 branchements ont été mis en conformité. Une demande de subvention auprès de l'AESN a été faite pour cette opération dans le cadre d'une convention de mandat.

- *Mise en séparatif dans la continuité de l'opération Paris Parc fait en 2022*

Les travaux sont reportés à 2024. Une demande de subvention auprès de l'AESN a été faite pour cette opération. En 2023, Val Parisis a engagé les montants des travaux sur domaine public. Le montant inscrit au contrat risque de changer car les travaux dans la rue de Paris n'avaient pas été prévus initialement.

- *Le contrôle des EUND pour mise en conformité*

Aucun montant financier n'a été engagé pour cette opération. Le contrôle des EUND s'est fait en interne. En 2023, peu de contrôles ont été réalisés.

- *Les études et actions RSDE*

Les études RSDE se sont finies en décembre 2022. Une demande de subvention auprès de l'AESN a été faite pour les études. Les actions RSDE n'ont pas encore démarré et vont commencer en 2024. Des groupes de travail avec le SIAAP ont été mis en place en 2023.

Action	Indicateur	2023 – montant inscrit au CTEC en €	2023 – montant réellement engagé en €
Mise en conformité de branchements	47 branchements mis en conformité	84 000 €	244 000 €
Mise en séparatif dans la continuité de l'opération Paris Parc	En cours Travaux reportés en 2024	520 000 €	1 055 411 €
Contrôle des EUND pour mise en conformité	En cours	20 000 €	0 €
Etude RSDE et actions RSDE	Etudes terminées Actions reportées en 2024	30 000 €	?
Total		654 000 €	1 299 411 €

Actions du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer : actions 0 % engagées en 2023

Pour l'année 2023, le SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer avait planifié de lancer une *étude sur l'identification des secteurs prioritaires dont l'assainissement est défaillant et par la suite les impacts sur la qualité des cours d'eau*. L'étude sera lancée en 2024. Le CCTP est en cours de rédaction et une demande de subvention auprès de l'AESN sera faite en 2024.

Action	Indicateur	2023 – montant inscrit au CTEC en €	2023 – montant réellement engagé en €
Etude sur l'identification des secteurs prioritaires dont l'assainissement est défaillant et par la suite les impacts sur la qualité des cours d'eau	Reportée en 2024	45 000 €	0 €

Enjeu IV – Animation/Communication/Sensibilisation

En 2023, sur les 6 actions prévisionnelles, toutes les actions ont été engagées par les différents acteurs. 68 143 € a été engagé en 2023.

Aucun indicateur n'a été inscrit au contrat pour cet enjeu.

Actions du Département de Seine-Saint-Denis : actions 100 % engagées en 2023

Pour l'année 2023, le Département de Seine-Saint-Denis avait planifié la *mise en œuvre des outils opérationnels permettant le dessin d'un zonage pluvial à l'échelle du département, tel que le livret de l'eau dans la ville, l'atlas de l'eau dans la ville, le programme d'études partenariales et le développement d'espaces pour une culture partagée dans le cadre de leur stratégie « eau dans la ville »*. Les outils ont été rédigés en 2023 en régie. Le maquettage par un prestataire, se fera en 2024. Aucune demande de subvention n'a été faite auprès de l'AESN pour cette opération.

Action	Indicateur	2023 – montant inscrit au CTEC en €	2023 – montant réellement engagé en €
Mise en œuvre d'outils opérationnels permettant le dessin d'un zonage pluvial à l'échelle du département, tel que le livret de l'eau dans la ville, l'atlas de l'eau dans la ville, le programme d'études partenariales et le développement d'espaces pour une culture partagée.	En cours	150 000 €	0 €

Actions de l'établissement public territorial Grand Paris Grand Est : actions 100 % engagées en 2023

Pour l'année 2023, l'établissement public territorial Grand Paris Grand Est avait planifié la *rédaction d'un carnet d'entretien partagé avec les villes du territoire pour l'ensemble des ouvrages de gestion alternative, d'un guide aménageur pour la réalisation de travaux d'assainissement et la promotion des ouvrages de gestion alternatives des eaux pluviales et d'un guide usager pour les informer sur les solutions existantes pour la gestion des eaux pluviales et les aides disponibles*. Le travail sur les carnets d'entretien partagé a été amorcé en 2023 avec les villes. Le souhait de chiffrer les coûts d'entretien a été émis pour continuer la discussion afin d'entériner les principes de gestions. De nouveaux échanges sont prévus en 2024, il est probable qu'ils se prolongent jusqu'en 2025. Le travail sur le guide aménageur n'a pas pu démarrer faute de moyens humains, cette action a été reportée à 2024 avec une probable mise en production en 2025. Le guide usager est en cours de finalisation en interne, le travail d'une boîte de communication et sa mise en production ont été reportés à 2024. Aucune demande de subvention n'a été faite auprès de l'AESN pour cette opération.

Action	Indicateur	2023 – montant inscrit au CTEC en €	2023 – montant réellement engagé en €
Rédaction : - d'un carnet d'entretien partagé avec les villes du territoire pour l'ensemble des ouvrages de gestion alternatives - d'un guide aménageur pour la réalisation de travaux d'assainissement et la promotion des ouvrages de gestion alternatives des eaux pluviales - d'un guide usager pour les informer sur les solutions existantes pour la gestion des eaux pluviales et les aides disponibles	En cours	14 000 €	0 €

Actions de l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol : actions 100 % engagées en 2023

Pour l'année 2023, l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol avait planifié *l'organisation d'un séminaire avec les services urbanisme des villes (autour de la thématique gestion des eaux pluviales) et la réalisation d'une plaquette d'information à communiquer aux villes, architectes, bureaux d'études (autour de la thématique gestion des eaux pluviales)*. Une réunion a eu lieu avec les services urbanisme des villes sur la gestion des demandes d'urbanisme et une autre avec les DGST des villes sur la végétalisation des cours d'école, avec une intervention de la DEA93. Aucune demande de subvention n'a été faite auprès de l'AESN pour cette opération.

Action	Indicateur	2023 – montant inscrit au CTEC en €	2023 – montant réellement engagé en €
Organisation d'un séminaire avec les services urbanisme des villes (autour de la thématique gestion des eaux pluviales) et réalisation d'une plaquette d'information à communiquer aux villes, architectes, bureaux d'études (autour de la thématique gestion des eaux pluviales)	En cours	10 000 €	0 €

Actions de la communauté d'agglomération de Val Parisis : actions 100 % engagées en 2023

Pour l'année 2023, la communauté d'agglomération Val Parisis avait planifié de *communiquer sur la connaissance et la surveillance de la qualité des eaux superficielles par temps de pluie à l'aide de flyer et courrier aux villes*. Val Parisis a communiqué des informations sur son site internet et auprès des villes mais aucun flyer n'a été réalisé. Il est prévu l'apparition d'une gazette sur ce sujet en 2024-2025. Aucune demande de subvention n'a été faite auprès de l'AESN pour cette opération.

Action	Indicateur	2023 – montant inscrit au CTEC en €	2023 – montant réellement engagé en €
Communication sur la connaissance et la surveillance de la qualité des eaux superficielles par temps de pluie (flyer, courrier aux villes)	En cours	20 000 €	0 €

Actions du SAGE Croult-Engchien-Vieille Mer : actions 100 % engagées en 2023

Pour l'année 2023, le SAGE Croult-Engchien-Vieille Mer avait planifié 2 actions :

- *La définition et la mise en place d'un plan de communication mobilisateur pour le SAGE et le contrat*

L'étude a commencé en septembre 2023 et s'est terminée fin mars 2024. La mise en œuvre du plan de communication se fera en 2024-2025 et 2026. Une demande de subvention auprès de l'AESN a été faite pour cette étude et une autre demande de subvention a été demandée pour la mise en place du plan de communication/mobilisation.

- *L'animation du contrat et suivi des actions*

L'animation et le suivi du contrat est en cours.

Action	Indicateur	2023 – montant inscrit au CTEC en €	2023 – montant réellement engagé en €
Définition et mise en place d'un plan de communication mobilisateur pour le SAGE et le Contrat	En cours	25 000 €	23 750 €
Animation du contrat et suivi des actions	En cours	55 000 €	44 393 €
Total		80 000 €	68 143 €

Actions de communication du Contrat Territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer

Suite à la validation du programme d'actions par la commission des aides de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie qui a eu lieu le 29 juin 2023, une page internet dédiée au contrat a été mise en ligne. 5 rubriques ont été créées :

- Présentation du contrat eau et climat Croult-Enghien-Vieille Mer
- Enjeux et actions de gestion des eaux pluviales à la source
- Enjeux et actions de protection des milieux naturels, aquatiques et humides
- Enjeux et actions de fiabilisation des systèmes d'assainissement
- Enjeux et actions de communication et de sensibilisation

Pour chaque rubrique « Enjeu et actions », une cartographie localisant les actions du contrat relatives à la thématique ainsi qu'un exemple d'action sont présentés.

En parallèle de la construction de cette page, une newsletter entièrement consacrée au contrat a été envoyée aux membres de la CLE et a été postée sur le site internet en juillet. Cette newsletter indique les objectifs et enjeux du contrat, les signataires et financeurs, le nombre d'actions et le budget par enjeu mais invite également les membres de la CLE au premier comité de pilotage et à la signature du contrat qui a eu lieu le 21 septembre 2023 au siège du SIAH Croult et Petit Rosne.

Paroles de SAGE

Le 16 février 2023, le contrat Eau et Climat a été présenté à la Commission Locale de l'Eau qui a donné un avis favorable.

Le 19 juin 2023, le programme d'actions du contrat a été validé par la commission des aides de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Le contrat Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer 2023-2025 est consultable sur www.sage-cemv.fr

À venir

Signature officielle du contrat Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer 2023-2025

Jeu 21 septembre 2023

www.sage-cemv.fr

Suivez nous sur Twitter : @sageCEVM

Un Contrat Eau et Climat (CTEC) ?

Un contrat Eau et Climat est un outil de contractualisation et de planification qui constitue un engagement entre plusieurs maîtres d'ouvrages et partenaires financiers, sur un programme d'études et de travaux. Les maîtres d'ouvrage s'engagent à réaliser, sur les 3 prochaines années, les actions inscrites au contrat et le financeur à y apporter prioritairement des subventions dans la limite de leurs programmes de financement. Les parties prenantes sont par ailleurs signataires de la stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin Seine-Normandie.

Le contenu du contrat s'attache à répondre aux enjeux de la politique de l'eau et de la biodiversité associés au territoire dans le cadre des orientations du SDAGE Seine-Normandie et de la stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin Seine-Normandie, selon les enjeux identifiés par le SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer.

Ce contrat est la déclinaison du 11^{ème} programme d'aide de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Le contrat Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer 2023-2025

Le contrat Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer 2023-2025 s'inscrit dans une démarche pour la préservation de la ressource en eau, la protection et la restauration de la biodiversité, le retour de la nature en ville ainsi que l'adaptation au changement climatique.

Cet outil vise notamment à mettre en œuvre les actions s'inscrivant dans le SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer de façon opérationnelle. Ce contrat prend effet sur l'intégralité du périmètre du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer.

Les actions inscrites sur 3 ans répondent à 4 enjeux prioritaires :

- Enjeu 1 : Redonner de la place à l'eau dans les dynamiques d'aménagement du territoire pour rendre visibles l'eau et ses paysages en maîtrisant les risques (gestion des eaux pluviales)
- Enjeu 2 : Rééquilibrer les fonctions hydraulique, écologique et paysagère des cours d'eau, des infrastructures hydro-écologiques et des milieux aquatiques diffus pour soutenir la création d'un lien social (restauration/préservation des milieux naturels)
- Enjeu 3 : Fixer une ambition pour la qualité des eaux superficielles (réduction des pollutions)
- Enjeu 4 : Développer l'animation, la communication et la sensibilisation sur les enjeux prioritaires (sensibilisation)

Les maîtres d'ouvrage signataires ont inscrit 116 actions pour un montant prévisionnel estimé à 107 623 724 € HT.

Enjeu 1 - Gestion des eaux pluviales : 28 actions pour un montant de 12 679 695 € HT.
Exemples d'actions présentes dans le contrat : Création de cours « D4SIS », désimperméabilisation des sols, mise en place de techniques alternatives, aménagement pour maîtriser le ruissellement ;

Enjeu 2 - Restauration/Préservation des milieux naturels : 26 actions pour un montant de 34 097 400 € HT.
Exemples d'actions présentes dans le contrat : Réouverture des cours d'eau ouverts, restauration/remédiation des ruis, restauration des zones humides ;

Enjeu 3 - Réduction des pollutions : 52 actions pour un montant de 60 112 629 € HT.
Exemples d'actions présentes dans le contrat : Mises en conformité de branchements, mises en séparant, création de réseaux ;

Enjeu 4 - Sensibilisation : 30 actions pour un montant de 734 000 € HT.
Exemples d'actions présentes dans le contrat : Formations auprès des élus et des habitants, réduction de supports de communication ;

Signature officielle du contrat Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer 2023-2025

Le 1^{er} comité de pilotage et la signature officielle du contrat Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer 2023-2025 auront lieu le jeudi 21 septembre 2023.

En plus de la présentation du contrat et des différents signataires, ce rendez-vous se veut un moment d'échange et de partage entre élus et agents des structures signataires autour de projets du territoire emblématiques des thématiques majeures du CTC.

Nous contacter

SAGE Croult - Enghien - Vieille Mer
Station de dépollution Bernard Chotin
Rue de l'Eau et des Enfants
95500 Bonnières-en-France
02 30 13 16 80
contact@sage-cemv.fr • www.sage-cemv.fr

REDONNONS TOUTE SA PLACE À L'EAU SUR NOTRE TERRITOIRE

Signature officielle du Contrat Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer 2023-2025
21 septembre 2023

Le 21 septembre 2023, le Contrat territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer 2023-2025 a été officiellement signé.

Cette cérémonie a permis de présenter le contrat de territoire aux membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et de procéder à sa signature officielle par les différents partenaires et l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Elle a également constitué un temps d'échange entre les élus et les agents des structures signataires autour de plusieurs projets emblématiques du territoire, illustrant les principales thématiques du contrat : la gestion des eaux pluviales à la source, la restauration des milieux aquatiques et des zones humides, ainsi que l'amélioration de la qualité des eaux superficielles.



3 retours d'expériences ont été présentés :

- La gestion des eaux pluviales dans les cours OASIS, présenté par le Département de la Seine-Saint-Denis ;
- La valorisation écologique de zones humides du bassin versant d'Enghien, présenté par le SIARE ;
- La canalisation de rejet des eaux usées traitées de la station de dépollution des eaux usées à Bonneuil-en-France, présenté par le SIAH Croult et Petit Rosne.



Un compte-rendu et un communiqué de presse ont été envoyés aux participants à la suite de la signature du contrat (cf. Annexe). Quelques collectivités signataires ont notamment communiqué sur cet événement via leur site internet et réseaux sociaux.

- Post du SIARE (Linkedin)
- Site internet de Val Parisis : <https://valparisis.fr/votre-quotidien/beneficier-dun-cadre-de-vie-preserve/eau-assainissement/val-parisis-signe-le>
- Site internet de Plaine Vallée : <https://www.agglo-plainevallee.fr/actualite/signature-du-contrat-territorial-eau-et-climat/>

Annexes :

Annexe 1 : Communiqué de presse de la signature du contrat territorial Croult-Enghien-Vieille Mer 2023-2025

Annexe 2 : Compte-rendu de la signature du 21 septembre du contrat territorial Croult-Enghien-Vieille Mer 2023-2025

Annexe 3 : Suivi du programme d'action 2023